

Réforme du taux d'intérêt du Plan d'épargne logement

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a signé, le 25 janvier 2011, un arrêté modifiant le taux d'intérêt du Plan d'épargne logement (PEL) avec :

- une rémunération plus attractive : pour les PEL ouverts à compter du 1^{er} mars 2011, le taux d'intérêt sera révisé chaque année, selon une formule reposant sur des taux swap, calculé par la Banque de France, le taux est indexé sur la situation économique avec un taux plancher à 2,5 % ;
- une fiscalité plus lisible : les prélèvements sociaux seront débités chaque année et non plus au moment de la clôture du PEL ou au 10^{ème} anniversaire ;
- une prise en compte des impacts environnementaux : la prime d'Etat qui est versée aux épargnants qui souscrivent un prêt immobilier en sortie de PEL sera modulée selon l'impact environnemental : 1 525 € pour les logements verts, 1 000 € pour les autres.

La réforme ne s'applique pas aux anciens plans dont le taux est fixé à 2,5 % depuis août 2003.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Nouvelles autorités européennes de supervision

Les trois nouvelles autorités européennes de supervision des marchés, de la banque et des assurances* installées début janvier 2011 ont désigné leurs dirigeants :

- le Néerlandais, Steven Maijor, à l'Autorité des marchés financiers et valeurs mobilières (AEMF) installée à Paris ;
- le Portugais, Gabriel Bernardino à l'agence européenne pour les assurances et les pensions professionnelles (AEAPP) basée à Francfort ;
- l'Italien, Andrea Enria à l'agence bancaire européenne des banques (AEB) installée à Londres.

Le Comité européen des risques systémiques (CERS) dirigé pendant les cinq premières années par le Président de la BCE (Banque centrale européenne) a tenu sa première réunion le 27 janvier 2011 à Francfort, sous l'égide de son Président, Jean-Claude Trichet, et de Mervyn King son premier vice-président, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

*(cf. Lettre de l'Institut d'émission de septembre 2010)

Comité national SEPA

Le Comité national SEPA réuni le 13 janvier 2011 a accepté le calendrier pour l'achèvement de la migration au virement SEPA à juin 2013, et au prélèvement SEPA à juin 2014. Il a cependant exprimé ses inquiétudes sur les exigences techniques et tarifaires imposées par le projet de règlement européen publié par la Commission européenne le 16 décembre 2010.

Outre-mer

1 - Dossier législatif

➤ *Habitat informel*

La proposition de loi portant disposition particulières relatives à l'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

➤ *Collectivités de Guyane et de Martinique*

La ministre chargée de l'outre-mer a présenté en Conseil des ministres du 26 janvier 2011, un projet de loi organique portant diverses mesures relatives aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ainsi qu'un projet de loi relatif aux collectivités de Guyane et de Martinique.

Ces textes mettent en œuvre l'évolution institutionnelle souhaitée par les électeurs guyanais et martiniquais qui ont choisi le 24 janvier 2010, la création d'une collectivité unique qui exercera les compétences dévolues au département et à la région.

La première élection des membres des assemblées de Guyane et de Martinique aura lieu avant le 1^{er} janvier 2013.

Les textes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

2 – Grappes d'entreprises

Le comité de sélection du second appel à projet pour les grappes d'entreprises, piloté par la DATAR, a retenu cinq projets localisés en outre-mer parmi les 187 déposés au niveau national, soit Guyane (1), Nouvelle-Calédonie (2), Martinique (2). Ces projets viennent s'ajouter aux trois projets retenus en 2010.

Publications

L'emploi dans les DOM entre 1997 et 2007 : une croissance marquée par les dispositifs d'exonération spécifiques

La note n° 007 réalisée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011-007.pdf>

Publications IEDOM

1 – Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Dans la collection «Les notes de l'Institut d'émission »

2 – Le microcrédit à la Martinique : un appui au dynamisme de la création d'entreprises ;

3 – Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin : à la rencontre d'une forte demande

Dans la collection Note expresse série « Eclairage », n° 86 et 87

Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

L'indicateur du climat des affaires se raffermi au quatrième trimestre 2010

L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des entrepreneurs des principaux secteurs d'activité, s'est raffermi de 7 points en Guadeloupe au 4^{ème} trimestre 2010.

Ce redressement, après deux trimestres de baisse consécutive, rapproche l'indicateur de sa moyenne de longue période (100), dont il reste inférieur de 4 %. Il renoue ainsi avec les niveaux observés avant la crise, mi-2008.

Cette amélioration est liée principalement à une meilleure perception de l'activité passée et des investissements.

Si, pour les prochains mois, les perspectives d'investissement sont meilleures qu'au trimestre précédent, elles restent toutefois négatives, traduisant la prudence des chefs d'entreprise sur la poursuite de cette fragile embellie.

La circulation fiduciaire toujours dynamique à fin 2010

Au 31 décembre 2010, l'émission nette cumulée de billets et de pièces enregistre en Guadeloupe une hausse de 16,2 % sur un an (contre +19,8 % en 2009) pour s'établir à 844 millions €.

Le solde des entrées et des sorties de billets atteint 820,2 millions €, correspondant à un volume de 15,9 millions de billets. Sur un an, l'émission nette progresse de 16,5 % en volume et de 16,4 % en valeur (contre respectivement +20,5 % et 20,2 % en 2009). La coupure de 50 € concentre 53 % du total des émissions nettes cumulées en volume. Cette part est en hausse de 1,9 point en glissement annuel. Les billets de 20 € représentent 23,3 % (-0,9 point sur un an) du total en volume. Ramenée au nombre d'habitants, la circulation fiduciaire apparente en billets s'établit à 1 821,1 € en 2010 contre 1 575 € en 2009, soit une augmentation de 246,1 € sur un an. En métropole ce ratio atteint 1 291,4 € (+5,5 % ; soit +66,9 €).

L'émission nette cumulée de pièces métalliques s'élève à 23,9 millions € à fin décembre 2010, en hausse de 11,8 % sur un an (après +8,1 % en 2009) pour un volume de 172,2 millions de pièces (+10,4 % après +9,5 % en 2009). Les pièces de faible valeur (1, 2 et 5 centimes) représentent 76 % du total en volume, soit une part stable par rapport à décembre 2009.

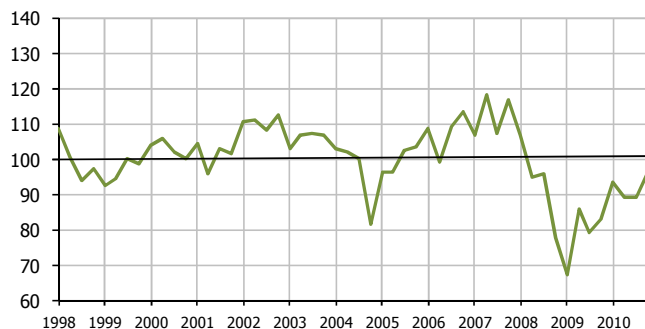
Le microcrédit, une activité en plein essor à la Guadeloupe et à Saint-Martin

Le microcrédit professionnel, une des principales composantes de la microfinance, a pour objectif de proposer des prêts de faible montant (inférieurs à 25.000€) à des personnes souhaitant créer leurs entreprises et rencontrant des difficultés d'accès au système bancaire classique.

L'IEDOM vient de publier une étude sur les caractéristiques de cette activité, en forte croissance à la Guadeloupe et à St-Martin. Le contexte socio-économique et la forte contraction du marché du travail ces dernières années, ont incité de nombreux demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux à se tourner vers la création d'activités économiques pour sortir du chômage. En 2009, le nombre de microcrédits pour la création d'entreprises a augmenté de près d'un tiers par rapport à l'année précédente : 250 prêts ont été accordés pour un montant de 2,3 millions d'euros. La plupart ont permis de créer ou de consolider au moins un emploi, soit au total environ 400 au cours de l'année. Accompagnés dans cette démarche, les micro-entrepreneurs réussissent en majorité à pérenniser leur emploi. Cette activité fait intervenir une multiplicité d'acteurs (associations, établissements de crédit, collectivités locales...) autour des principaux distributeurs : l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), Guadeloupe Active et Initiative Saint-Martin.

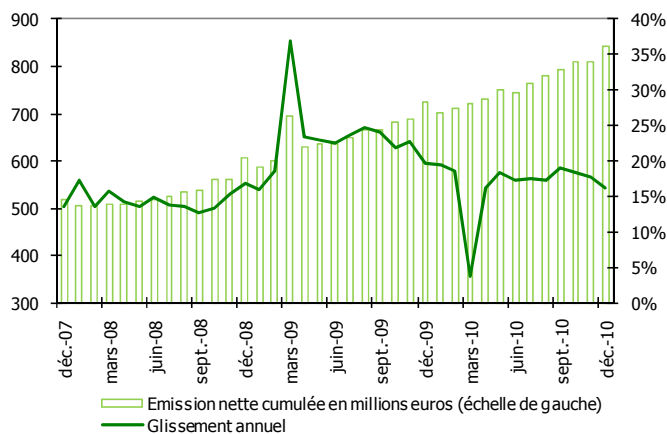
Cette étude est librement téléchargeable, comme toutes les publications de l'IEDOM, sur le site : <http://www.iedom.fr>

Indicateur de climat des affaires à la Guadeloupe
(100=moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Emission nette cumulée (billets et pièces confondus)



Source : Iedom

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Entrée en vigueur du RSA

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le revenu de solidarité active (RSA) est applicable à la Guadeloupe. Ce dispositif a pour objectif d'assurer un complément de revenus aux travailleurs dont les ressources sont limitées et à ceux qui reprennent une activité, ainsi que de constituer un revenu minimum aux personnes sans emploi. Il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation parent isolé (API). Entre 50 000 et 60 000 personnes pourront en bénéficier selon les estimations de la Caisse d'allocations familiales. Cette allocation sera prise en charge financièrement par le Conseil Général et sa distribution sera assurée par l'Agence départementale d'insertion.

Hausse du prix de l'essence

Le 1^{er} février 2011, le prix de l'essence a subi sa deuxième augmentation de l'année : le litre de sans-plomb atteint désormais 1,46 euros et le gazole 1,31 euros. Cette révision à la hausse s'explique par la flambée des cours internationaux du pétrole ainsi que par le renchérissement du dollar par rapport à l'euro (+4,4%). Selon le décret paru le 8 novembre 2010, la fixation des prix du carburant est désormais déterminée en fonction de l'évolution de ces deux indicateurs.

Renforcement du partenariat entre l'AFD et OSEO

Le 3 janvier 2011, une nouvelle convention a été signée entre l'Agence française de développement (AFD) et OSEO, organisme public de soutien aux petites et moyennes entreprises, afin d'élargir les capacités d'intervention de l'AFD en Outre-mer. L'établissement pourra désormais distribuer les produits dits « mezzanines » d'OSEO (Contrats de développement participatif, Contrats de développement innovation, Prêts participatifs pour la rénovation Hôtelière, Prêts pour l'export...) aux côtés des établissements bancaires locaux afin de contribuer au développement des entreprises ultra-marines.

Une étape importante pour le financement du futur CHU

Le président du conseil de surveillance du CHU de Pointe à Pitre-les Abymes, Jacques Bangou, a annoncé la validation technique d'un financement de 500 M€ par l'Etat pour la construction du futur hôpital. La validation politique de ce projet devrait intervenir fin mars prochain et permettrait d'inscrire cet investissement dans le plan hôpital 2012, ce qui constituerait une étape décisive du projet. Le CHU devra également investir 90 M€ en recourant à l'emprunt pour compléter le schéma de financement.

Agrandissement du Pôle universitaire du Sud Basse-Terre

La première tranche du Campus universitaire de Saint-Claude a été inaugurée le 13 janvier 2011 par l'Université des Antilles Guyane (UAG) et la Région Guadeloupe. Les travaux réalisés ont permis la construction d'un amphithéâtre, d'une unité pédagogique et de deux salles de sport pour un montant de 7,9 millions d'euros. Ces nouveaux bâtiments permettront à ce site d'accueillir 1 500 étudiants à l'horizon 2012, contre 150 actuellement.

Démarrage du recensement de la population par l'INSEE

Le 20 janvier 2011, l'INSEE a annoncé le lancement de sa campagne de recensement qui concernera 18 communes de la Guadeloupe. Elle se déroulera du 20 janvier au 19 février pour les communes de moins de 10 000 habitants et du 20 janvier au 26 février pour les autres.

Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe installe deux points de retrait aux Saintes

Le 16 février 2011, deux points de retrait ont été inaugurés aux établissements L'ESQUINADE à Terre-de-Haut et à l'épicerie Man Rosette à Terre-de-Bas. Ce système permet à la population des deux îles et à leurs visiteurs de réaliser des petites opérations sur place, sans avoir à se déplacer à Basse-Terre. Chaque client a la possibilité de retirer une somme comprise entre 20 € et 100 € à condition de disposer d'une carte bancaire du Crédit Agricole.

Hausse de 2 % du taux du livret A

Au 1^{er} février 2011, le taux du livret A atteint son plus haut niveau depuis 2009 et passe de 1,75 % à 2 %. Il reste cependant moins attractif qu'en 2008 (3,50 % au 1^{er} février 2008). Cette augmentation est liée à la hausse de l'inflation.

Mise en place du prêt à taux zéro + dans l'hexagone et dans les Dom

Le prêt à taux zéro renforcé est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 destiné à faciliter l'accès à la propriété. Ce nouveau dispositif, réservé à des primo-accédants, n'est pas soumis à des conditions de ressources et n'entraîne aucun frais de dossier, d'expertise ou d'intérêt. Le montant prêté dépend principalement du nombre de personnes destinées à occuper le logement, du montant total des ressources de ces personnes, de la zone géographique et de son caractère neuf ou ancien.

ACTUALITE REGIONALE

Le contrat de développement de Saint-Martin : 40 M€ en faveur de l'eau

Le Contrat de développement 2011-2013 signé en décembre 2010 par la collectivité et l'Etat, prévoit d'attribuer une enveloppe de 40 M€ dans le domaine de l'eau sur un montant total de 81 M€. Ces fonds permettront de financer les infrastructures nécessaires pour combler le retard important de Saint-Martin en termes de distribution d'eau potable, d'assainissement et de traitement des eaux usées.

Un centre technologique à Saint-Martin

Les travaux de construction du Computech Technology Center viennent de débuter à Saint-Martin et permettront au premier centre technologique de la Caraïbe de voir le jour. Conduit par l'entreprise Computech de Saint-Martin, ce projet vise à créer un espace dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les entreprises et administrations.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France Décembre 2010	124,4	1,4 %	3,3 %
Chômage (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A) Décembre 2010	54 230	1,4 %	4,3 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€) Cumul à fin Novembre 2010	143	-	-10,6 %
	Importations - (en M€)	1 940	-	10,7 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh Janvier 2011	37	4,4 %	4,4 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées Novembre 2010	399	-	-5,7 %
	Cumul annuel	5 071	-	14,6 %
	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire Décembre 2010	21 357	-0,9 %	-7,5 %
	Nombre de retraits de cartes bancaires Décembre 2010	427	0,7 %	1,9 %
	Cumul annuel	5 704	-	14,9 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés Janvier 2011	40	-	60,0 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers € Janvier 2011	974	-26,3 %	-22,5 %
	- Nombre Janvier 2011	104	-14,8 %	-2,8 %
	LES INDICATEURS SECTORIELS	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aérien (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties) Décembre 2010	169 280	29,6 %	2,9 %
	Cumul annuel	1 836 375	-	-3,9 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Cumul à fin Décembre 2010	2 931 617	-	4,7 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)	760 311	-	-0,1 %
Immatriculations (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs Décembre 2010	2 396	29,2 %	-
	(VPN+VUN) Cumul annuel	18 050	-	7,0 %
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes) Janvier 2011	17 719	-14,9 %	-4,6 %
Banane (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes) Novembre 2010	4 618	-22,1 %	-10,0 %
	Cumul annuel	37 627	-	-22,8 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)				
ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

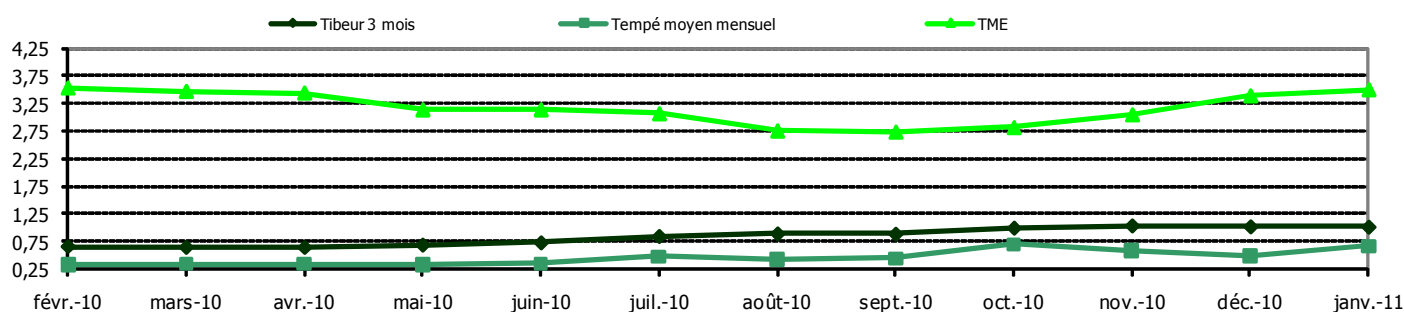
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2011)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6967%	0,5777%	0,4902%	0,6672%	0,7940%	1,0180%	1,2540%	1,5500%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,82%	3,05%	3,39%	3,50%	3,02%	3,25%	3,59%	3,70%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,51%			
Prêts à taux variable		4,96%			
Prêts relais		5,88%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,31%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,67%	Découverts en compte (1)		13,77%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		7,77%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

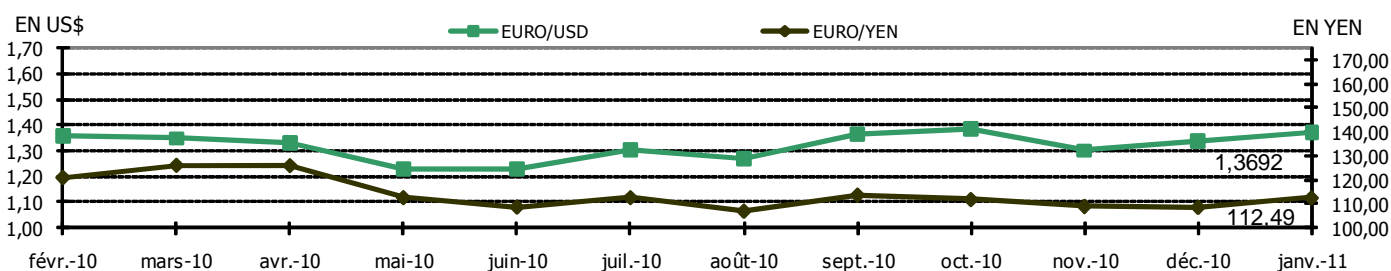
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3692	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8458	EURO/SRD (Surinam)	4,49790
EURO/JPY (Japon)	112,4900	EURO/BWP (Botswana)	9,20320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43980
EURO/CAD (Canada)	1,3679	EURO/SCR (Seychelles)	16,6915	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,0443
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86090	EURO/MUR (Maurice)	40,4470	EURO/BBD (La Barbade)	2,72600
EURO/SGD (Singapour)	1,7534	EURO/BRL (Brésil)	2,2962	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,72320
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6762	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,85370	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2807,78	EURO/XCD (Dominique)	3,6801	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			